

Annexe 1 : les facilitateurs et obstacles aux loisirs inclusifs selon le type de population et la littérature

Niveaux	Personnes en situation de handicap (N=20)	Proches (parents et fraterie) (N=61)	Professionnel·le·s (N=12)	Littérature
Macro	<p>Communication des offres disponibles dans un canton sur une plateforme commune</p> <p>Système de financement des ateliers protégés</p>	<p>Formation de base dispensée aux animateur·rice·s</p> <p>Réduction du temps dans les ateliers protégés pour plus de temps de loisirs</p> <p>Assistance issue de la rente insuffisante pour les loisirs</p> <p>Manque d'endroits publics adaptés pour les rencontres (ex. cafés, parcs)</p> <p>Localisation des offres trop éparse (temps de trajet)</p> <p>Nombre d'offres inclusives insuffisant</p>	<p>Manque de politique claire de soutien à l'inclusion</p> <p>Collaboration/scission entre les milieux de loisirs et spécialisés</p> <p>Système de facturation des transports n'incluant pas les loisirs</p> <p>Aménagement du trafic routier (feux au passage piéton)</p> <p>Insuffisance du taux d'encadrement dans les institutions</p>	<p>Manque de politique claire de soutien à l'inclusion</p> <p>Engagement des représentants politiques dans le réseau</p> <p>Collaboration/scission entre les milieux de loisirs et spécialisés</p> <p>Mécanismes de soutiens économique (subsidés, prix)</p> <p>Représentation du handicap positive/négative</p> <p>Cadrage de la fonction des professionnel·le·s (manque de souplesse)</p>
Meso	<p>Gratuité/prix des offres de loisirs</p> <p>Disponibilité des éducateur·rice·s</p> <p>Règles institutionnelles sur les sorties peu flexibles</p> <p>Choix des sorties en groupe (manque d'autodétermination pour un choix personnel)</p> <p>Horaire des offres</p> <p>Possibilité d'avoir des moments de socialisation</p>	<p>Possibilité d'offres sans inscription</p> <p>Horaire des offres</p> <p>Règles institutionnelles pour les sorties peu flexibles</p> <p>Catégories d'âges fixes (obligation d'intégrer certains groupes)</p> <p>Communication ciblée des offres inclusives (ne pas être au courant)</p> <p>Accompagnement supplémentaire du nombre d'animateur·rice·s</p> <p>Disponibilité des éducateur·rice·s</p> <p>Disponibilité du voisinage</p> <p>Stabilité des accompagnant·e·s</p> <p>Synergie entre le personnel alloué pour l'école et les loisirs</p> <p>Degré d'ouverture au handicap de la part des lieux de loisirs</p> <p>Disponibilité de transports alternatifs (ex. co-voiturage, association, ...)</p>	<p>Sensibilisation des animateur·rice·s</p> <p>Règles institutionnelles sur les sorties peu flexibles</p> <p>Communication ciblée des offres inclusives (ne pas être au courant)</p> <p>Communication adaptée/facilitée</p> <p>Stabilité des accompagnant·e·s</p> <p>Disponibilité du voisinage</p> <p>Degré d'ouverture au handicap de la part des lieux de loisirs</p> <p>Choix des sorties en groupe (manque d'autodétermination pour un choix personnel)</p>	<p>Priorisation des loisirs pour les professionnel·le·s</p> <p>Disponibilité des éducateur·rice·s</p> <p>Communication adaptée/facilitée</p> <p>Sensibilisation des animateur·rice·s</p> <p>Partage d'informations sur le handicap</p> <p>Communication interne dans le milieu de loisir</p> <p>Degré d'ouverture au handicap de la part des lieux de loisirs</p> <p>Horaire des offres</p> <p>Présence des membres du réseau autour de l'offre</p>

Micro	Disponibilité et attitude des animateur·rice·s pendant l'activité Age commun avec les autres participant·e·s Possibilité de se reposer pendant l'activité de loisir Accès aux technologies pour s'informer Souplesse des règles de l'activité Temporalité pour les explications de l'activité Etre accompagné d'un·e ami·e	Age commun avec les autres participant·e·s Type de trajet à effectuer par la famille Disponibilité des parents Contexte sécuritaire de l'offre	Temps accordé à l'auto-organisation des loisirs Coût élevé du transport Distance géographique par rapport au loisir Idéologie de la famille concernant l'inclusion (représente un risque ou une opportunité)	Représentation des loisirs inclusifs de la part de l'entourage (risque ou opportunité) Informations aux familles sur l'existence des offres inclusives Accessibilité matérielle et structurelle de l'activité Réactions du groupe par rapport au handicap Contexte sécuritaire de l'offre Temps de répit des parents Ressources financières de la famille Qualité du lien avec les animateur·rice·s Personnalisation de l'offre
Besoins principaux		Concernant les enfants : Manque d'offre (84%) Manque d'accompagnement (84%) Manque de ressources financières (37%) Manque d'adaptation de l'offre (37%) Concernant les adultes : Manque d'offre (84%) Manque d'accompagnement (84%) Manque de ressource financière (37%) Manque de solution mobilité (33%)	Manque d'offre (67%) Manque d'adaptation de l'offre (56%) Manque de ressources financières (44%) Manque de ressources de l'institution (44%) Manque d'accompagnement (44%)	

Annexe 2 : les facilitateurs et obstacles aux loisirs inclusifs selon une répartition thématique

	Transport	Finances	Accompagnement	Communication	Type d'offre	Représentation
Macro	Localisation des offres trop éparse (temps de trajet) Système de facturation des transports n'incluant pas les loisirs Aménagement du trafic routier (feux au passage piéton)	Mécanismes de soutiens économique (subsidés, prix) Assistance issue de la rente insuffisante pour les loisirs	Engagement des représentants politiques dans le réseau Formation de base dispensée aux animateur·rice·s Cadrage de la fonction des professionnel·le·s (manque de souplesse) Insuffisance du taux d'encadrement dans les institutions Réduction du temps dans les ateliers protégés pour plus de temps de loisirs Collaboration/scission entre les milieux de loisirs et spécialisés	Communication des offres disponibles dans un canton sur une plateforme commune	Endroits publics adaptés pour les rencontres (ex. cafés, parcs) Nombre d'offres inclusives Politique claire de soutien à l'inclusion	Représentation du handicap
Meso	Disponibilité de transports alternatifs (ex. co-voiturage, association, ...)	Gratuité/prix des offres de loisirs	Disponibilité des éducateur·rice·s Accompagnement supplémentaire du nombre d'animateur·rice·s Règles institutionnelles sur les sorties peu flexibles Choix des sorties en groupe (manque d'autodétermination pour un choix personnel) Accompagnement supplémentaire du nombre d'animateur·rice·s Sensibilisation des animateur·rice·s Stabilité des accompagnant·e·s Disponibilité du voisinage Priorisation des loisirs pour les professionnel·le·s Synergie entre le personnel alloué pour l'école et les loisirs Présence des membres du réseau autour de l'offre	Communication ciblée des offres Communication adaptée/facilitée Partage d'informations sur le handicap Communication interne dans le milieu de loisir	Possibilité d'offres sans inscription Horaire des offres Catégories d'âges fixes (obligation d'intégrer certains groupes) Possibilité d'avoir des moments de socialisation	Degré d'ouverture au handicap de la part des lieux de loisirs

Micro	Type de trajet à effectuer par la famille Coût élevé du transport Distance géographique par rapport au loisir	Ressources financières de la famille	Etre accompagné d'un·e ami·e Temps accordé à l'auto-organisation des loisirs Disponibilité des parents Idéologie de la famille concernant l'inclusion Temps de répit des parents Disponibilité et attitude des animateur·rice·s pendant l'activité Qualité du lien avec les animateur·rice·s	Accès aux technologies pour s'informer Informations aux familles	Age commun avec les autres participant·e·s Possibilité de se reposer pendant l'activité de loisir Souplesse des règles de l'activité Temporalité pour les explications de l'activité Accessibilité matérielle et structurelle de l'activité Contexte sécuritaire de l'offre Personnalisation de l'offre	Représentation des loisirs inclusifs de la part de l'entourage (risque ou opportunité) Réactions du groupe par rapport au handicap
--------------	---	--------------------------------------	--	---	--	---

En gras : les éléments corroborés par minimum deux types de sources différentes (personnes en situation de handicap, familles, professionnel·le·s et/ou littérature)